

Ecrit par le 7 avril 2025

Culture : le Vaucluse ose la proximité !

Aux côtés des grandes manifestations culturelles de la région, et elles sont nombreuses, il existe tout un tissu de lieux et d'évènements d'une richesse et d'une variété insoupçonnées. Bien qu'ils n'occupent pas le devant de la scène, ils sont essentiels à la vie et à l'animation des territoires. Petits festivals, salles de spectacles, café culturels, lieux d'exposition, rencontres artistiques... les initiatives sont très nombreuses. Il suffit de chercher un peu...

La France qui est championne du monde pour son nombre d'associations, n'est pas loin de monter aussi sur les premières marches du podium pour ses initiatives en matière culturelle. Il n'y a pas un territoire qui bénéficie d'un événement ou d'un lieu qui proposent des événements ou des activités culturelles. L'importance du milieu associatif et le soutien financier des collectivités ne sont pas étrangers à l'importance de cette offre.

Le propos n'est pas ici de vouloir tous les référencer, et rien que dans le Vaucluse, la tâche serait gigantesque. Mais il s'agit de mettre un petit coup de projecteur sur certains d'entre eux histoire de sortir des sentiers battus.

De nombreux lieux gérés par des associations

Si vous êtes fans de musique live et que votre répertoire de prédilection se situe dans l'univers du rock et du blues, vous avez le Sonograf' au Thor. Incontournable. Récemment on a pu y voir et entendre quelques pointures, comme Otis Taylor ou Sari Schorr ou plus récemment Greg Zlap ou Whisbone Ashe. Gérée par une association comptant une soixantaine de bénévoles cette salle propose aussi des ateliers de danse et des soirées musicales à thème. Autre salle autre lieu. Les passagers à Chateaurenard avec une programmation éclectique et qui ouvre aussi sa scène aux talents locaux. L'association qui gère le lieu est aussi l'organisatrice d'événements extérieurs comme le festival de Noves qui en juillet dernier a accueilli Popa Chubby. Cette année se sera Sanseverino et les Fatals Picards (19 et 20 juillet).

Associer les nourritures culturelles à celles de la table

Associer les nourritures culturelles à celles de la table c'est aussi la vocation des cafés artistiques comme « l'Art Brock Café » à Velleron, « Les cigales dans la fourmilière » à Avignon, le « Café villageois de Lauris », « le drôle d'oiseau » à Carpentras, « La Gare » à Coustellet, ou encore « L'essentiel » à Cucuron. Là on fait dans le multi genre avec des spectacles, des expositions, des conférences, des soirées à thème...

Une palanquée de festivals

Aux côtés des grandes machines comme le festival d'Avignon (évidemment), les Chorégies d'Orange (du 14 juin au 22 juillet), ou encore le récent Insame festival à Apt (du 8 au 11 mai) l'offre alternative est également pléthore. Le salon du livres à Gordes (sa deuxième édition s'est tenue les 27 et 28 avril dernier), le festival du rire de Cavaillon, organisée par la MJC (du 20 au 25 mai), les rencontres cinématographique de Cavaillon, qui cette année ont reçu Leo Carax. Le festival de Big Band de jazz à

Ecrit par le 7 avril 2025

pertuis (à partir du 5 aout), Les guinguettes de l'Auzon à Carpentras avec les 5 et 6 juillet prochain les Négresses vertes et Ky Mani Marley (le fils de Bob). Vous l'aurez compris il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Certains de ces événements sont même gratuits. Alors osons la proximité !

**Pour connaître tous les festivals
du Vaucluse : [cliquez ici](#)
des Bouches-du-Rhône : [cliquez ici](#)**

(Vidéo) Bollène : pari gagnant pour la 1re boutique de proximité d'Orange en Paca



Petites villes, grandes ambitions. En réinvestissant les petites zones urbaines et les zones plus rurales en ouvrant il y a quelques mois [sa première boutique de proximité à Bollène](#), l'opérateur de téléphonie Orange semble avoir réussi son pari.

« A chaque fois que l'on devait changer de portable, on devait aller soit à Montélimar, soit à Orange, explique Florian, nouveau client de la boutique de proximité Orange à Bollène. Et puis c'est plus convivial d'avoir quelqu'un en face à qui parler en direct plutôt que par téléphone. » Même satisfaction pour

Ecrit par le 7 avril 2025

Barbara qui évite ainsi les déplacements jusqu'à Montélimar.

En ouvrant ainsi [sa première boutique de proximité à Bollène en octobre dernier](#), c'est certainement ce que voulait entendre [l'opérateur de téléphonie Orange](#) en déployant ce nouveau concept de magasin plus petit visant à répondre aux besoins des clients de plus petites villes ou des zones rurales.

Une offre inédite dans la région Sud qui vient compléter celle déjà proposée par le réseau 'classique' des boutiques Orange déjà présentes à Avignon, Cavaillon, Pertuis, Apt, Carpentras, Orange et Le Pontet.

Redynamisation de l'activité économique des territoires

« L'arrivée d'Orange est une très belle opportunité pour le territoire », se félicite d'ailleurs Anthony Zilio maire de Bollène.

« Cela permet un peu de redynamiser aussi la ville de Bollène au niveau économique, se réjouissent pour leur part, Marc et Viviane du magasin [Bozec opticiens](#).

Pour preuve, selon Gaëlle, la responsable de la boutique, et Alex et Enzo de son équipe, le magasin a enregistré une très belle fréquentation à l'occasion des fêtes de fin d'année. Que ce soit en matière d'achat de smartphone et d'accessoire ou d'abonnement internet.

Augmentation des points de vente d'ici 2026

« Le maillage physique du réseau de distribution Orange est réparti dans toute la France pour faciliter l'appropriation de nouveaux usages numériques sur le territoire, expliquait alors l'opérateur historique lors du lancement de Bollène. Ce réseau de distribution d'Orange en France demeure un maillon essentiel pour le Groupe qui s'est toujours adapté aux attentes des consommateurs. C'est dans ce contexte qu'Orange fait évoluer son réseau de boutiques en France avec une augmentation du nombre de points de ventes d'ici 2026. »



Ecrit par le 7 avril 2025

Une offre par satellite pour une connexion THD pour tous

Après le lancement de sa nouvelle Livebox 7 pour le grand public à l'automne dernier, Orange a également lancé une offre THD (Très haut débit) par satellite. De quoi permettre aux usagers de bénéficier du THD, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, pour 49,99€ par mois. Cette nouvelle offre s'adresse tout particulièrement aux clients non-éligibles à la fibre et à ceux disposant d'un faible débit ADSL. Sa mise en place ne nécessite aucun changement de numéro de téléphone.

Elle entre dans le dispositif d'accompagnement de l'Etat pour la 'Cohésion Numérique des Territoires' et répond à l'objectif du Gouvernement de garantir un accès au Très haut débit pour tous à horizon 2025. Les foyers ne bénéficiant pas d'un bon haut débit filaire peuvent bénéficier d'une subvention permettant d'accéder à une meilleure connexion via une technologie sans fil. L'achat ou la pose du matériel peuvent donc être pris en charge, sous réserve d'éligibilité au dispositif 'Cohésion numérique des territoires'.

Avec le club Saint-Didier Espérance Pernoise contre le cyberharcèlement

Orange qui joue également la carte de la proximité en multipliant les initiatives locales comme avec le club Saint-Didier Espérance Pernoise a qui l'opérateur a remis en octobre dernier 30 tenues (maillots, shorts, chaussettes), 20 ballons, 5 sacs à ballons et 30 chasubles. Les enfants ont également bénéficié d'ateliers pédagogiques sur l'éducation numérique responsable et plus précisément sur la thématique du cyberharcèlement.



Le club Saint-Didier Espérance Pernoise

Ecrit par le 7 avril 2025

Orange ouvre sa première boutique de proximité de la région Sud à Bollène



L'opérateur de téléphonie Orange vient d'ouvrir une nouvelle boutique à Bollène. Située 244 avenue Jean-Giono, ce nouvel espace développe un accompagnement de proximité, c'est-à-dire un concept de magasin plus petit visant à se déployer dans de plus petites villes ou des zones rurales. Une première dans la région Sud.

Trois collaborateurs (Alex, Enzo et Gaëlle) y accueillent les clients du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Autant destinée au grand public et aux professionnels, la boutique propose des équipements en téléphonie et des accessoires. Il est également possible de souscrire à un abonnement fibre ou mobile.

Renforcer le réseau de distribution en Vaucluse

« Le digital étant en fort développement, la connectivité et l'appropriation des usages numériques sont des enjeux majeurs des territoires, qu'il s'agisse de travailler depuis chez soi, d'étudier, de communiquer avec ses proches, de se divertir, explique le groupe de téléphonie qui fait partie des principaux

Ecrit par le 7 avril 2025

opérateurs de télécommunication dans le monde. La nouvelle boutique de Bollène vient ainsi renforcer le réseau de distribution dans le Vaucluse pour plus de proximité avec les habitants.

Dans le département, 8 boutiques Orange sont désormais présentes en Vaucluse : à Avignon, Cavaillon, Pertuis, Apt, Carpentras, Orange, Le Pontet et maintenant Bollène.

Au service de 288 millions de clients à travers le monde

« Le maillage physique du réseau de distribution Orange est réparti dans toute la France pour faciliter l'appropriation de nouveaux usages numériques sur le territoire, poursuit Orange. Ce réseau de distribution d'Orange en France demeure un maillon essentiel pour le Groupe qui s'est toujours adapté aux attentes des consommateurs. C'est dans ce contexte qu'Orange fait évoluer son réseau de boutiques en France avec une augmentation du nombre de points de ventes d'ici 2026. »

Présent dans 26 pays, le groupe qui a réalisé un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros en 2022 compte 136 000 salariés au 31 mars 2023, dont 74 000 en France, travaillant pour le compte de 243 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe.

La Poste de Caromb se transforme en agence communale

Ecrit par le 7 avril 2025



A partir d'aujourd'hui, la Poste agence communale de [Caromb](#) remplace l'actuel bureau de Poste de la commune. L'agence sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le bureau de Poste de [Caromb](#), situé 115 avenue du Grand Jardin, se transforme et change d'adresse à partir d'aujourd'hui, lundi 3 octobre, pour devenir La Poste agence communale. L'agence ouvre officiellement ses portes à la mairie de Caromb, 141 avenue du Grand Jardin. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Cette agence communale est le lieu de proximité pour les opérations postales et financières. Les habitants de Caromb peuvent y acheter leurs timbres, enveloppes prêt-à-poster et emballages Colissimo. Ils ont également la possibilité de déposer leurs envois postaux y compris les recommandés et de retirer leurs objets en instance et des sommes d'argent sous certaines conditions.

Les clients de La Poste agence communale de Caromb peuvent également trouver l'ensemble des services de La Poste et de La Banque Postale à proximité à La Poste de Mazan, Mormoiron et Carpentras.

La Poste Agence Communale de Caromb, 141 avenue du Grand Jardin, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Pour tout renseignement sur les services de La Poste : 36 31 - Pour tout renseignement sur les services de La Banque Postale : 36 39

La CCI de Vaucluse veut renforcer sa proximité avec les EPCI



À l'image de [la dernière assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie](#) (CCI) de Vaucluse qui s'est déroulée à Apt en mars dernier, cette dernière vient de créer un nouveau maillage territorial afin de renforcer sa proximité avec les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Ecrit par le 7 avril 2025

« Le temps est à l'action et à la relance, affirme son président Gilbert Marcelli, [élu en novembre dernier](#) avec sa liste 'Entreprendre avec vous'. Après le Covid-19 et la crise internationale qui nous touche de plein fouet, la CCI doit redevenir le partenaire incontournable de la réussite économique vauclusienne. »

Cette volonté de proximité se traduit donc par un nouveau maillage territorial, mais aussi par des binômes élus-membres associés CCI et conseillers territoriaux clairement identifiés, dont le rôle est d'assurer une interface de proximité auprès des élus locaux, des clubs et réseaux d'entreprises du département.

NORD VAUCLUSE ET SORGUES DU COMTAT

Patricia HERRERA
Conseiller entreprise
pherrera@vaucluse.cci.fr

- CC AYGUES-OUVÈZE EN PROVENCE (CCAOPE)
- YANN AUBRY
- MICHEL BERNARD
- CC DES SORGUES DU COMTAT
- THIERRY FRANCOU
- PIERRE HÉLIAS
- CC ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN
- LIONEL DE DEKEN
- MARC DUBOIS
- CC PAYS RÉUNI D'ORANGE
- LAURENCE CASTELAIN
- SIMON CHEILLAZ
- MARC-ANDRÉ MERCIER
- SAMUEL MONTGERMONT
- CC RHÔNE LES PROVENCE (CCAOP)
- PASCAL LOUBRYE
- CC VISON VENTOUX
- KARIM BENNANI-RUNGS
- LUDOVIC DE LUCA

AVIGNON

Carole COUPRIE
Conseiller entreprise
ccouprie@vaucluse.cci.fr

- CHANTAL BERNUSSET
- JEAN-LOUIS BONZI
- PHILIPPE CARLES
- FLORENCE DUPPRAT
- RICHARD HENRI
- CATHERINE PANATTONI
- PATRICE PERROT
- ADRIENNE PHILIPPE
- FLORENCE SENTHILHES
- CLAUDE TURMINO

GRAND AVIGNON

Julie MONTORO
Conseiller entreprise
jmontoro@vaucluse.cci.fr

- CHRISTIAN BONNET
- ALEXANDRE BRESSY
- CLAUDE CHARD-HUTCHINSON
- ALEXANDRE DUBOIS
- FRANÇOIS GRANJON DE LEPINÉ
- ERIC GUASCH
- ROSELYNE MACCARIO
- CÉRIC RIBESIO
- DOMINIQUE TOLEDO
- REMY VOLPS

LA CCI DE VAUCLUSE PROCHE DE VOUS SUR LES TERRITOIRES, VOS INTERLOCUTEURS

COMTAT VENAISSIN ET MONTS DE VAUCLUSE

Thibaut CORNU
Conseiller entreprise
tcornu@vaucluse.cci.fr

- CC DES SORGUES DU COMTAT
- THIERRY FRANCOU
- PIERRE HÉLIAS
- CA VENTOUX ET COMTAT VENAISSIN (COVE)
- CC VENTOUX SUD
- WILLIAM BAUD
- JEAN-LUC BECKER
- THIERRY CLOTA
- FRANÇOISE LEVY-DOUCET
- FREDÉRIC RUEL
- CC DU PAYS DES SORGUES ET DES MONTS DE VAUCLUSE
- JEAN-PHILIPPE COZON
- BRUNO DELONHE
- LAURE GIBENO
- AUDE GIRARD
- NICOLAS KAMMOUM
- DIÉRIER LONGERON

LUBERON

Isabelle CALZIA
Conseiller entreprise
icalzia@vaucluse.cci.fr

- CA LIBERON MONTS DE VAUCLUSE
- DOMINIQUE DAMIANO
- ALEXANDRA TARNOS
- CELINE LAURET
- CC PAYS D'APT LIBERON
- SYLVIE MAILLET
- XAVIER MATHIEU
- NORDINE SAHBI
- CC TERRITORIALE SUD LIBERON (COTELIUM)
- VALÉRIE BARDISA
- EUGÈNE HERMITTE

EN CHARGE DES PARTENARIATS

MARIE-LAURE BARON
ARMAND COINTIN
CHRISTÈLE COLLET
PATRICE MOUNIER

AVRIL 2022 **CCI DE VAUCLUSE | 46, COURS JEAN JAURÈS - BP 70158 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 | 04 90 14 87 00 | WWW.VAUCLUSE.CCI.FR**

V.A.

Ecrit par le 7 avril 2025

Cadenet signe la charte de proximité de la Chambre des métiers



Après [Vedene](#), [Morières-lès-Avignon](#) et [Caderousse](#), la commune de [Cadenet](#) vient grossir les rangs communes vauclusiennes signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur ([CMAR](#)). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

La charte, signée à la mairie de Cadenet entre le maire de la commune, Jean-Marc Brabant, et le président de la délégation de Vaucluse de la CMAR, [Thierry Aubert](#), vise à promouvoir le 'consommer local, consommer artisanal', philosophie chère à la chambre consulaire.

Ecrit par le 7 avril 2025

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune,
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

[Thierry Aubert](#), président de la délégation de Vaucluse: « le but de la charte en faveur d'une économie de proximité est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. »

L.M.

Thierry Aubert : « La Chambre des métiers n'est pas qu'une chambre d'enregistrement »

La commune de [Courthézon](#) vient de rejoindre la liste des 50 communes vauclusiennes signataires de la charte de proximité initiée par la [CMAR](#) (Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Elles s'inscrivent ainsi dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région Sud. Interview de Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse.

Que représente l'artisanat dans le Vaucluse ?

Le poids économique des entreprises artisanales est conséquent. Ce sont plus de 20 000 entreprises, soit 27% des employeurs du département et 40 000 salariés estimés. Sur Courthézon, l'artisanat représente 43% du tissu économique, 183 entreprises sont à ce jour recensées. Nous mettons l'accent sur la proximité en nous rapprochant des artisans par le biais des communes et des élus locaux, afin de faire connaître l'éventail de services offerts par la Chambre. Les artisans sont des acteurs indissociables et

Ecrit par le 7 avril 2025

incontournables de l'attractivité de la commune. Ce sont des entreprises pourvoyeuses d'emploi, elles véhiculent également au quotidien des valeurs d'excellence, un savoir-faire et tissent du lien social.

Quels sont les rôles incombant à la CMAR ?

Dans beaucoup d'esprits, la CMAR n'est qu'une banale chambre d'enregistrement, un guichet où les artisans s'enregistrent à leur création et à la clôture de leur activité. Ce n'est absolument pas que ça. La Chambre offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. Nous agissons au plus proche des artisans pour les aider au quotidien. Nous n'exerçons aucune ingérence dans les affaires de la commune, nous apportons une expertise, une connaissance technique du terrain et du réseau, à disposition des communes et de leur tissu artisanal.

51 communes ont signé la charte de proximité, quelle en est la vocation ?

Le but de la [charte en faveur d'une économie de proximité](#) est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. Cette charte de proximité repose sur quatre axes majeurs. Le premier vise à faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal", pour la valorisation des produits locaux. Nous encourageons le grand public au travers d'actions de communication favorisant les circuits courts.

« La CMAR offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. »

Le second axe entend renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune, notamment en aidant par exemple dans la création d'une zone artisanale. Nous avons par exemple collaboré dans le cadre de la ['Traversée des arts'](#) située dans le centre commercial de Monteux. Cette rue était totalement vide, nous avons apporté un soutien à la réimplantation des artisans d'art. C'est désormais une traversée dynamique et attractive. Les métiers d'art sont généralement de petites structures qui n'ont pas forcément les moyens financiers pour se lancer dans des projets. En se regroupant, elles mutualisent leurs efforts. Nous avons également un projet de réimplantation d'art dans la commune de [Cadenet](#), en collaboration avec le maire. Le 3e volet entend renouveler les entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise. Nous mettons ainsi en contact des cédants et reprenants. Et enfin, l'ultime axe illustre la volonté de soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

La bonne volonté n'est-elle pas compromise par le manque de foncier sur notre territoire ?

Un artisan n'a pas un grand besoin de foncier, comme je le dis souvent aux élus, il est inutile d'acheter des zones de 2000m². Un artisan a besoin au bas mot de 300m², c'est amplement suffisant pour son local et un emplacement de stationnement. En ce qui concerne le centre-bourg, les centres villes se sont vidés

Ecrit par le 7 avril 2025

et le foncier existe. Selon moi, l'implantation d'un artisan, en centre ou en périphérie n'implique pas de réelle problématique.

Quelles sont vos actions pour pallier la crise sanitaire ?

Nous avons mis en place un [DEAR](#) (Diagnostic entreprise artisanale de région), conjointement avec les six chambres de la région Sud. Cette prestation entièrement gratuite, propose au chefs d'entreprise un temps de réflexion, afin de porter un regard neuf sur leur activité. L'artisan bénéficie de pistes de développement durant une matinée. Nous ne nous immisçons pas dans la gestion de l'entreprise, nous montrons simplement que d'autres modalités d'action peuvent aboutir à une meilleure rentabilité et efficacité. Nous avons également mis en place l'action '[Déclat rebond](#)' afin d'accompagner les artisans dans leurs démarches administratives, notamment en rapport avec le PGE (Prêt garanti par l'Etat), les reports d'échéance de charges sociales, le dialogue avec la banque, la médiation de crédit avec la Banque de France. La finalité est de les accompagner dans ces démarches importantes. Le dispositif 'Déclat numérique', lui, vise à soutenir les artisans dans leur transition numérique, afin de conserver un minimum d'activité lorsque les locaux sont portes closes. Cela se traduit notamment par l'aide à la création de site internet ainsi qu'un éventail large de conseils numériques.

« Nous ne nous immisçons ni dans la gestion de la commune, ni dans celle de l'entreprise. »

Proposez-vous des aides financières à destination des artisans ?

Si un artisan est en difficulté avec l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales), j'interviens en sa faveur. Beaucoup d'artisans sont en déprime, en repli sur soi, mais malheureusement, nous ne pouvons les accompagner financièrement. Pour cela, il existe les aides de l'Etat qui ont permis de sauver énormément d'entreprises, dois-je le souligner. En effet, nous sommes à -30% de cessations d'entreprise. Toutes ces entreprises sont encore la grâce aux aides étatiques. J'ai rencontré le directeur de la Banque de France récemment, il est vrai que certaines banques remettent la pression en laissant entendre qu'il faudrait commencer à rembourser le PGE. C'est une pression supplémentaire pour les chefs d'entreprise, qui affichent une reprise d'activité plus que timide et ne peuvent toujours pas faire face à leurs charges.

Un exemple de dispositif de circuit court ?

Nous avons signé une convention avec la ville [d'Avignon](#), mettant en relation les cantines scolaires et la [Confédération de boulangers et pâtisseries du Vaucluse](#). Un regroupement de 4 à 5 boulangers fournissent le pain aux élèves. Nous avons également un partenariat avec le campus d'Avignon, il est important de souligner que la CMAR gère en gestion le plus gros campus de Paca avec pas moins de 1200 jeunes. La ville d'Avignon nous fournit de la viande que les jeunes transforment et mettent à disposition des cantines. Nous travaillons également avec [Serge Andrieu](#), maire de Carpentras, dans le cadre d'une signature avec la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) au sujet de la

Ecrit par le 7 avril 2025

problématique des déchets de bâtiment, de concert avec la société [Lafarge](#).

Le mot de la fin ?

Je souhaite tout de même terminer sur une note d'espoir. Les artisans se battent, beaucoup d'entreprises ont été sauvées, l'économique tend à repartir. Nous faisons le maximum pour aider nos entreprises car elles font partie du patrimoine culturel, culinaire. Les chiffres le prouvent : 4 milliards de chiffre d'affaires dans le Vaucluse générés par l'artisanat, on ne peut pas s'en passer...

Le foncier, nerf de la guerre selon Nicolas Paget, maire de Courthézon

Nicolas Paget, maire de Courthézon, justifie son action sur la base d'un constat : « la vie commerçante est le cœur battant d'une commune, nous avons un rôle à jouer dans la dynamique commerçante de nos villages. » Parmi les dispositifs adoptés par l'édile : l'exonération du droit des terrasses afin de soutenir les commerçants et bars, un slogan 'consommez bons, consommez Courthézon' incitant aux circuits courts, un livret regroupant les coordonnées des commerçants (ouverts et 'Click & Collect'), une réorientation des achats publics, etc.

« Nous avons de plus en plus de demandes d'installation, mais nous souffrons du foncier. Renforcer l'attractivité artisanale repose sur le foncier et l'urbanisation, transformer en local commercial à coût modéré pour inciter à installer. Nous avons par exemple transformé l'ancienne caserne des pompiers en local commercial qui accueillera dans les prochains mois une supérette, un fromager et d'autres activités. » Le maire confirme la disponibilité de locaux en intramuros mais souligne le manque cruel de locaux vacants en périphérie, où les places de stationnement représentent un atout commercial majeur. « A Courthézon, nous disposons d'une zone d'activité attractive à proximité de l'A7 et de l'A9. Chaque semaine, nous enregistrons une nouvelle demande d'installation, avec la [Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange](#). Notre objectif est d'agrandir ces zones d'activité. » La commune a par ailleurs participé au Fonds Covid Résistance, afin de soutenir son tissu économique.

Ecrit par le 7 avril 2025



La ville de Courthézon est désormais signataire de la charte en faveur d'une économie de proximité

La Poste de Bonnieux se transforme en agence communale

Ecrit par le 7 avril 2025



La Poste agence communale de [Bonnieux](#) remplace désormais l'actuel bureau de Poste de la commune. L'établissement, situé à la Maison du livre et de la culture (rue des aires de Foulage), entend garantir à ses clients un accueil de proximité en collaborant avec la municipalité.

Cette agence communale est le lieu de proximité pour les opérations postales et financières. Les habitants de Bonnieux peuvent y acheter leurs timbres, enveloppes prêt-à-poster et emballages Colissimo. Ils ont également la possibilité de déposer leurs envois postaux y compris les recommandés et de retirer leurs objets en instance et des sommes d'argent sous certaines conditions.

La Poste et la municipalité de Bonnieux ont réfléchi ensemble à l'évolution de l'offre de services postale permettant de maintenir une présence attractive et de préserver l'accessibilité à l'ensemble des services. Les clients de [La Poste agence communale](#) de Bonnieux pourront également trouver l'ensemble des services de La Poste et de La Banque Postale à proximité à La Poste d'Apt, 105 avenue Victor Hugo.

La Poste agence communale de Bonnieux sera ouverte : lundi de 16h00 à 18h00 ; Mardi - Mercredi - Jeudi et Vendredi de 9h à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et Samedi de 9h à 12h00. Consulter les horaires sur laposte.fr. Pour tout renseignement sur les services de La Poste : 36.31. Pour tout renseignement sur les services de La Banque Postale : 36.39

Morières-lès-Avignon et Caderousse misent sur l'économie de proximité



Les communes de [Morières-lès-Avignon](#) et [Caderousse](#) sont désormais signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur ([CMAR](#)). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

Cette signature porte à 50 le nombre total de communes vaclusiennes ayant adhéré à la charte à ce jour. A ce titre, elles s'inscrivent dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes de proximité ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région PACA.

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser

Ecrit par le 7 avril 2025

- le label “Consommez local, consommez artisanal” pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l’activité artisanale sur le territoire de la commune,
 - permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d’entreprise,
 - soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l’accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

« En ces temps complexes, cette crise sanitaire qui s’éternise, nous devons plus que jamais favoriser l’artisanat. Car les français ont besoin des artisans au quotidien tout autant que les artisans ont besoin des français », déclare Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat de région PACA.

Par ailleurs, suite aux nouvelles mesures prises pour faire face à la troisième vague de l’épidémie de covid-19, de nombreuses entreprises artisanales se verront contraintes d’interrompre leurs activités et de se réorganiser en vue de la fermeture des écoles. La Chambre de Métiers et de l’Artisanat de région appelle à la construction rapide d’une feuille de route de sortie de crise pour donner des perspectives claires et concrètes aux artisans inquiets.

Plus d’informations sur cmar-paca.fr